



# Donation terrain pour construction extension pour habitation

Par **Eugenie01700**, le **10/05/2013** à **15:29**

Bonjour,

Nous sommes actuellement en pleine réflexion pour la réalisation d'un projet immobilier familial.

Je vous explique la situation:

Ma mère, souhaite nous offrir la possibilité de construire notre habitation sur une partie de son terrain.

Mais pour que le projet soit réalisable nous devons procéder dans un premier temps à un agrandissement de son habitation actuelle (nous nous sommes renseigné auprès de la mairie ainsi qu'auprès d'un architecte de la faisabilité) avant de pouvoir diviser les deux lots être ensuite propriétaire pour ma part du terrain, et de l'habitation à part égal avec mon mari.

- Soit un terrain aux environs de 90 000 (non estimé précisément pour le moment) qui me reviendra car donné par ma mère.
- Une construction de 230 000 (estimation de l'architecte)

le projet se composera comme suit:

La maison actuelle de ma mère sera reliée par un sas (jardin d'hiver) à la future construction que nous ferons construire.

L'objectif architectural est d'anticiper la division ultérieure en cas de problèmes familiaux ou autres aléas qui pourrait obliger à la division des deux futurs bien;

Les deux habitations (reliées par le sas jardin d'hiver) disposeraient de deux entrées séparées (dans 2 rues différentes) et disposeraient chacune de garage;  
Ceci afin d'anticiper une éventuelle division.

Le terrain me serait donné par ma mère (estimation du prix à faire précisément) et nous n'aurions qu'à construire avec mon mari notre habitation + garage sur ce terrain.

Mon mari a réfléchi au projet et trouve également que c'est une bonne opportunité au vu du prix du terrain dans le secteur, mais nous avons besoin de conseil pour établir ce projet dans

de bonnes conditions et protéger tout le monde.

Ps: j'ai également une soeur

Cordialement

***Donation partage , à la soeur , et à vous avec une clause de communauté du terrain  
donné-partagé***